

Réf: Dossier 339008

Avis de constitution

SOCIETE « LA FEE DES PERRUQUES » en abrégé « FP »

Siège Abidjan, Cocody, riviera palmeraie, non loin
de la pharmacie MARTHE ROBIN., Lot 1182, Ilot 70

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 19 Août 2024, et enregistrés au CEPICI le 23 Août 2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « LA FEE DES PERRUQUES » en
abrégé « FP »

Objet : La société a pour objet en COTE D'IVOIRE :

- Coiffures.
- Vente de mèches.
- Confection et entretien de perruques.
- Diverses prestations.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fond-*s de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 3,000,000 F CFA divisé en (300.0) Parts
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en
numéraires, numérotées de 1 à 300 intégralement
souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social Abidjan, Cocody, riviera palmeraie, non loin
de la pharmacie MARTHE ROBIN., Lot 1182, Ilot 70

Dirigeant(s) Mme LAMINE CLAVERIE PASCALE KOFFI
(GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B12-07267 du 05/09/2024 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°52427/GTCA/RC/2024 du 05/09/2024

